

avec eux cette proposition. Aujourd'hui, pourtant, nous sommes en présence de gens qui légifèrent par télégramme.

Pour l'édification de mon honorable ami, le ministre des Affaires des anciens combattants, j'aimerais donner lecture des observations faites par le premier ministre de notre province, l'honorable Hugh John Flemming. Ces observations ont été formulées à Ottawa, en 1955, à la conférence fédérale-provinciale de cette année-là. Cela permettra à mon ami de mesurer à quel point l'atmosphère pouvait différer alors de celle dans laquelle se sont trouvés plongés les premiers ministres provinciaux, du fait de l'attitude du gouvernement actuel. M. Flemming disait:

Nous constatons avec gratitude que la situation, au moment où nous nous réunissons aujourd'hui, contraste nettement avec les temps troublés qui formaient le sombre arrière-plan d'autres conférences. Aujourd'hui, nous nous réunissons durant une période d'expansion économique sans précédent et à un moment où, en outre, les tensions internationales sont moins prononcées que depuis bon nombre d'années. Sans doute bien des dangers inévitables surgiront sur notre route, et de graves problèmes politiques se cachent sous les apparences de la tranquillité. Néanmoins, je soutiens qu'à l'heure actuelle, nous qui sommes réunis dans cette enceinte avons une magnifique occasion d'atteindre des objectifs nationaux depuis longtemps recherchés, et c'est dans un tel esprit que notre délégation du Nouveau-Brunswick est venue à Ottawa.

L'hon. M. Brooks: M. Flemming parlait de la guerre.

M. Stuart (Charlotte): Est-ce que vous voudriez que je vous dise le jour où ont été prononcées ces observations? Je cite ici le compte rendu *in extenso* des délibérations de la conférence fédérale-provinciale, pour le lundi 3 octobre 1955. La guerre était finie depuis 10 ans. Je rappelle à mon honorable ami que l'honorable Hugh John Flemming n'était pas, pendant la guerre, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Votre mémoire semble défaillir depuis que vous êtes devenu ministre des Affaires des anciens combattants.

L'hon. M. Brooks: Mais pas du tout.

M. Stuart (Charlotte): J'ai vaguement l'impression qu'il y a quelque chose là-dedans. Qu'on me permette de citer un autre alinéa des observations de M. Flemming:

Nous devrions continuer de profiter de l'expérience acquise pendant les années où les accords sur la location de domaines fiscaux ont été en vigueur. Sans doute, on s'est beaucoup renseigné sur leurs avantages tant du point de vue provincial que du point de vue fédéral. L'élément du contrôle fiscal ne devrait pas être écarté à la légère. Bref, nous favorisons donc le maintien des accords sur la location des domaines fiscaux comportant une disposition de renouvellement pour la protection des provinces.

Depuis le début de la présente session, je n'ai jamais entendu ni mon ami le ministre des Affaires des anciens combattants ni mon ami le ministre des Finances dire un bon mot à propos des accords fédéraux-provinciaux sur la location des domaines fiscaux. Lorsque M. J. B. McNair était premier ministre de notre province, il se rendait compte que les provinces Maritimes ne peuvent assurer à la population les services nécessaires que grâce aux accords sur les loyers fiscaux. On s'en est toujours rendu compte depuis. Ces provinces ne peuvent se passer de cette aide contre laquelle l'honorable George Drew, l'honorable Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, et M. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, avaient protesté.

L'hon. M. Fleming: Ce n'est pas exact.

M. Stuart (Charlotte): Le ministre des Finances a beau dire que non, cela n'en est pas moins vrai.

L'hon. M. Fleming: J'affirme que ce n'est pas vrai.

M. Stuart (Charlotte): Je sais que c'est vrai. Ils s'y sont opposés. Ils n'estimaient pas devoir partager les recettes de leurs propres provinces. C'est ce qu'ils ont proclamé publiquement et autrement. Le ministre des Finances aura beau le nier catégoriquement, cela ne change rien aux faits; je sais que cela est vrai. Telle a été leur attitude au cours des années.

J'ai déjà dit, au début de mes remarques, que c'est la première fois, autant que je sache, qu'un ministre des Finances fait une déclaration de cette nature sans révéler quel est le but de cette assistance. Lorsque le ministre a présenté la résolution, il a signalé très clairement qu'il espérait beaucoup que cet argent puisse aider à régler le problème du chômage.

Cette proposition s'inspirait peut-être d'un motif politique. Quoi qu'il en soit, j'ai été heureux d'apprendre que le ministre des Finances reconnaît au moins qu'il existe un grave problème de chômage au Nouveau-Brunswick et partout au Canada car il nous a dit, en d'autres occasions, que les libéraux répandaient l'idée d'une crise de chômage pour tenter de semer la crainte au sein de la population du Canada, ce qui, selon lui, pourrait avoir des effets désastreux sur l'économie canadienne. Cependant, le ministre des Finances reconnaît maintenant qu'il existe une grave crise de chômage.

Je puis lui donner l'assurance que cet argent pourra être utilisé très avantageusement au Nouveau-Brunswick car, dans ma propre circonscription et dans d'autres comtés pour lesquels je possède des données, le